

REFLETS

Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure



Pour le développement durable de notre commune



Sommaire



Changer notre ville

Faciliter le stationnement
La sécurisation des abords
du collège Lachenal



Vie de la commune

La Fête de la musique en images
Les animations autour du PEJ
La préservation de notre cadre de vie
Lutter contre le moustique tigre
L'été à la piscine et médiathèque
intercommunales



5 Dossier de synthèse de l'Agenda 21



Reflets muros

Le bilan de la Semaine du handicap
La Fête de l'Europe à Hungen



Zoom sur

Notre commune, un territoire
solidaire pour tous



Environnement

Mobilisation pour le nettoyage
de printemps
Le réaménagement de la place
André Bonin



Rendez-vous muros

Le calendrier des festivités municipales
Les concerts du kiosque
Les rendez-vous du Musée
de la photographie

Numéros utiles

- 18** Pompiers
- 17** Police ou 112 à partir d'un portable
- 115** SAMU social
- 119** Enfance maltraitée
- 3919** Violences conjugales
- 3977** Maltraitance personnes âgées

Vous rencontrez des difficultés familiales, de santé, financières : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut vous accompagner :

04 78 40 99 62

ccas@saintbonnetdemure.com

Drogues info service :

0 800 23 13 13

Sida info service :

0 800 840 800

Police municipale :

04 78 40 96 14

Maison médicale de l'Est Lyonnais (18 rue de la République à Décines) :

04 72 33 00 33

Le cabinet médical de l'aéroport (niveau 0, Terminal 2) : consultations sans rendez-vous, tous les jours de 0 à 23h.



Mairie

34, avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure

Tél. : 04 78 40 95 55

Fax : 04 78 40 83 65

www.saintbonnetdemure.com

mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

saintbonnetdemure.com

Les horaires d'été de la Mairie

Du lundi 15 juillet au vendredi 23 août inclus :

- du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
- le vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

Ville de Saint Bonnet de Mure

Directeur de la publication : Jean-Pierre Jourdain. Responsable de la publication : Patrick Fiorini
Rédacteur en chef : Anne Benzi. Comité de rédaction : Gisèle Chollier, Virginie Mas et Gérard Evangelista

Réalisation : Micro 5 Lyon 04 37 85 11 22. Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.

Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.





Chères Muroises, chers Murois,

Ce numéro de Reflets met en avant la volonté municipale de préserver notre cadre de vie et le bien-vivre ensemble. En effet, le dossier porte sur la mise en œuvre de notre Agenda 21. Après plusieurs années de travail, l'heure est au bilan.

Il s'agit, pour la Municipalité, de pointer toutes les mesures qui ont été concrètement entreprises depuis son lancement en 2015 et ce qu'il reste à faire pour les années à venir. Vous trouverez donc une synthèse de la démarche, qui s'est faite en toute concertation avec la population. Pour rappel, après la diffusion d'un questionnaire auprès des habitants, en février 2016, 23 Murois ont activement participé aux 3 ateliers de l'Agenda 21 et je tiens à les remercier pour leur implication ainsi que les élus référents. Par ailleurs, un document de restitution complet sera mis en ligne, d'ici la fin de l'été, sur notre site internet, www.saintbonnetdemure.com. Ainsi, chaque Muroise et chaque Murois

« Depuis de nombreuses années, la Municipalité fait le choix de mettre le développement durable et la sécurité publique au cœur de son action municipale »

pourront s'en imprégner à leur convenance. Vous vous rendrez compte aisément du chemin parcouru par la commune, dont l'objectif principal est de suivre au plus près les préconisations de l'Agenda 21 dans ses politiques municipales : valorisation de notre patrimoine bâti, tri sélectif, gestion des espaces verts, renforcement des liens sociaux, rencontres intergénérationnelles...

Face aux enjeux majeurs que représentent la sauvegarde de notre Planète et la lutte contre le réchauffement climatique, en témoigne le récent épisode caniculaire, chacun, à son niveau, doit désormais agir. À l'échelle de notre territoire, nous avons donc lancé notre programme local d'actions en faveur d'un développement durable de notre commune. Je suis sincèrement convaincu de cette démarche et je souhaite vivement que chacun se mobilise dans son quotidien. De plus, je reste persuadé de l'intérêt de sensibiliser nos jeunes générations car ce processus nous incite

à nous projeter dans le futur et à identifier les défis à relever.

Au fil des pages, vous pourrez également mesurer notre engagement au service des Murois via l'organisation de nos grandes manifestations municipales (Fête de la musique, soirée du 13 juillet, rentrée de la saison culturelle...), la mise en place d'actions solidaires par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ou par des associations...

Je vous souhaite une bonne lecture et de passer un bel été.

Cordialement,

Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure



Faciliter le stationnement

Après la rénovation totale de l'intérieur de l'église (cf. *Reflets* n°69, page 15), c'est son parking qui a été réaménagé



avec entre autres la création de 20 places dont une pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la mise en conformité des eaux pluviales et la plantation d'arbres et de plantes vivaces. Pour clore le chantier, la statue du Christ, située précédemment dans le haut du parc de la maison de retraite l'Accueil, a été installée sur ce parking.

Le chantier du parking Sous la Côte, longeant la nouvelle voirie qui sera utilisée pour le futur lotissement "Les Jardins d'Icare", est en cours (mise en place d'un portique à l'entrée du parking) et sera terminé en septembre. Le parking comptera 58 places dont une PMR et sera sécurisé par la vidéoprotection. Il va incontestablement optimiser la capacité de stationnement à proximité du complexe sportif lors des diverses rencontres sportives et manifestations municipales (spectacles de la saison culturelle, repas des anciens...). |



Des projets en direction des associations

La Municipalité étudie actuellement des projets d'extension pour 2 équipements communaux. Le 1^{er} concerne la halle des sports n°2 avec la réalisation d'une salle de réunion et le prolongement de l'avent existant dans le bâtiment réservé au club Muroise Foot. Quant au 2^e, il concerne la construction d'un local annexe à l'Espace Rencontre et la création de sanitaires extérieurs accessibles à tous, notamment pendant les manifestations se déroulant sur le terrain des loisirs (fête foraine, cirques, vide-greniers...).

Ces 2 projets ont été présentés aux représentants du monde associatif, qui ont exprimé leur satisfaction. Ces travaux vont débiter en septembre prochain. |



La sécurisation des abords du collège Lachenal

Comme tout établissement scolaire, le collège intercommunal doit être un lieu d'apprentissage et de vie agréable pour les élèves. Leur sécurité est aussi une priorité. C'est pourquoi, le



Département du Rhône, en concertation avec les communes de Saint Bonnet de Mure, Saint Laurent de Mure et le Syndicat Intercommunal Murois (SIM), a réalisé des travaux de sécurisation de ses accès, en mai dernier. Une clôture a été installée pour servir de filtre entre la rue du Plâtre et l'entrée du collège (un obstacle physique aux véhicules). À noter, le parvis nouvellement sécurisé accueille des bancs pour le confort des collégiens avant ou après leurs cours. |

Priorité au confort de nos élèves

À l'instar de l'école élémentaire, le toit de la maternelle Vercors a connu des travaux d'isolation et d'étanchéité avec également la mise en place d'un garde-corps. Le chantier a eu lieu pendant les vacances de printemps et un remplacement des menuiseries (fenêtres et portes) est d'ores et déjà programmé pour cet été. |



Un lieu d'exposition à découvrir



Cette salle d'exposition municipale est aussi ouverte à toutes les associations communales souhaitant organiser des expositions. Une convention et un planning d'utilisation sont d'ailleurs prévus. Ce nouvel espace de 70 m² se situe cour de la Ferme (à proximité de l'Hôtel de ville) et a été réaménagé (fermeture du petit préau, travaux d'éclairage, d'isolation, accès PMR...) pour un accueil optimal des futures expositions ("60^e anniversaire du Nikon F", jusqu'au 9 septembre, par le Musée de la photographie, lire en page 16). |

Un nouveau directeur des services techniques



Cyril Guillot a pris ses fonctions de DST en mai dernier. Diplômé de l'INSA de Lyon, il a débuté sa carrière professionnelle dans le secteur privé comme chef de projet

dans le domaine de la valorisation énergétique avant de rejoindre la Ville de Meyzieu, durant 10 années, en qualité d'ingénieur énergétique.



Cadre de vie
Modes doux
Énergie
Cohésion sociale
Environnement
Biodiversité
Solidarité

Considérant l'intérêt pour notre commune de générer un développement équitable, solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace sur le territoire, le Conseil municipal lance le 18 juin 2015 la démarche Agenda 21. Ce projet territorial de développement durable répond aux 5 finalités définies par la loi Grenelle 2 : la lutte contre le réchauffement climatique ; la préservation de la biodiversité ; la cohésion sociale, les solidarités, l'épanouissement des êtres humains et des modes de production et de consommation responsables.

Pour le développement durable de notre commune





Pour répondre aux finalités du développement durable, les groupes de travail, composés d'élus et de Murois volontaires, ont orienté leurs travaux sur les enjeux et thèmes suivants. 70 actions ont été ainsi validées. Une centaine de mesures a été concrétisée et autant est à venir. Vous en trouverez le détail dans le dossier de restitution mis en ligne durant l'été sur le site internet de la Mairie.



Enjeu n° 1

Lutter contre le réchauffement climatique

DÉPLACEMENTS - MODES DOUX - ÉNERGIE - HABITAT

- Réduire et faciliter la circulation en centre-ville
- Améliorer l'offre de transports en commun
- Encourager la pratique du covoiturage
- Développer l'utilisation des modes doux (3 actions)
- Équiper progressivement la Municipalité de véhicules électriques
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux
- Maîtriser et optimiser l'éclairage urbain
- Développer les énergies renouvelables
- Informer les habitants sur les bonnes pratiques et les dispositifs d'aide aux économies d'énergie
- Encourager la maîtrise de l'énergie dans la construction et la rénovation de l'existant
- Améliorer les pratiques des usagers dans les bâtiments communaux

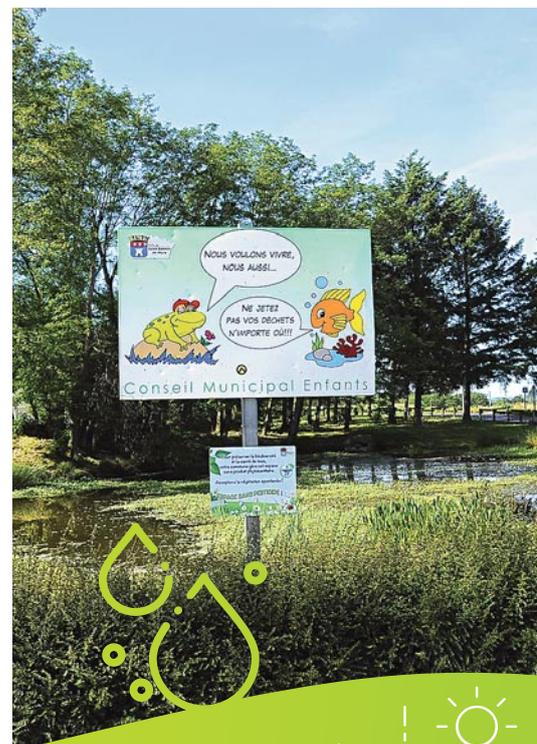


Enjeu n° 2

Protéger notre environnement

BIODIVERSITÉ - NATURE - ENVIRONNEMENT

- Utiliser la ressource en eau de façon raisonnée
- Développer la récupération des eaux de pluie
- Mettre en place des alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires
- Informer régulièrement les Murois sur la qualité de l'air
- Lutter efficacement contre le développement de l'ambroisie
- Protéger et renforcer les espaces verts en milieu urbain
- Encourager la plantation de nouvelles haies bocagères
- Créer des espaces pour enrichir la faune et la flore
- Informer et sensibiliser les citoyens sur le patrimoine biologique de la commune
- Sensibiliser les agriculteurs au respect de la biodiversité
- Entretenir l'étang de la Groa
- Rendre exemplaire la collectivité en matière de gestion de l'eau





Enjeu n°3
Améliorer notre cadre de vie pour bien vivre ensemble

CADRE DE VIE - LIEN SOCIAL

- Rendre le centre-ville et les places publiques plus attractifs
- Valoriser le patrimoine communal
- Renforcer la propreté urbaine
- Lutter contre les nuisances sonores, polluantes et visuelles
- Développer des aménagements de loisirs et de nature
- Veiller au bon réaménagement des carrières en fin d'exploitation
- Rester vigilants sur tous les nouveaux projets environnementaux de l'Est Lyonnais
- Favoriser le bien-vivre ensemble dans un esprit convivial et festif
- Diversifier l'offre culturelle dans la commune
- Maintenir et soutenir le dynamisme et la diversité du réseau associatif
- Préserver l'attractivité du territoire afin d'y maintenir une population active
- Faciliter les échanges et les services entre citoyens



Enjeu n°4
Renforcer la cohésion sociale et les solidarités

COHÉSION SOCIALE - HANDICAP - SENIORS - SOLIDARITÉ

- Adapter nos besoins en termes de logements
- Faciliter l'accès aux soins par la création d'une maison médicale locale
- Favoriser le maintien à domicile
- Faciliter les déplacements des personnes âgées
- Développer des liens intergénérationnels
- Permettre aux seniors de valoriser leurs savoirs et leurs compétences
- Optimiser les aides et le bien-être des personnes les plus fragiles
- Renforcer les réseaux d'entraide
- Poursuivre la mise aux normes d'accessibilité des établissements recevant du public
- Changer notre regard sur le handicap
- Lutter contre l'isolement
- Maintenir la capacité d'accueil des tout-petits
- Intensifier les relations sociales entre habitants
- Mobiliser les jeunes pour des actions citoyennes
- Accompagner les personnes porteuses d'un handicap ainsi que les aidants
- Soutenir les Murois dans leurs démarches de recherche d'emploi
- Soutenir les associations œuvrant pour des actions de solidarité

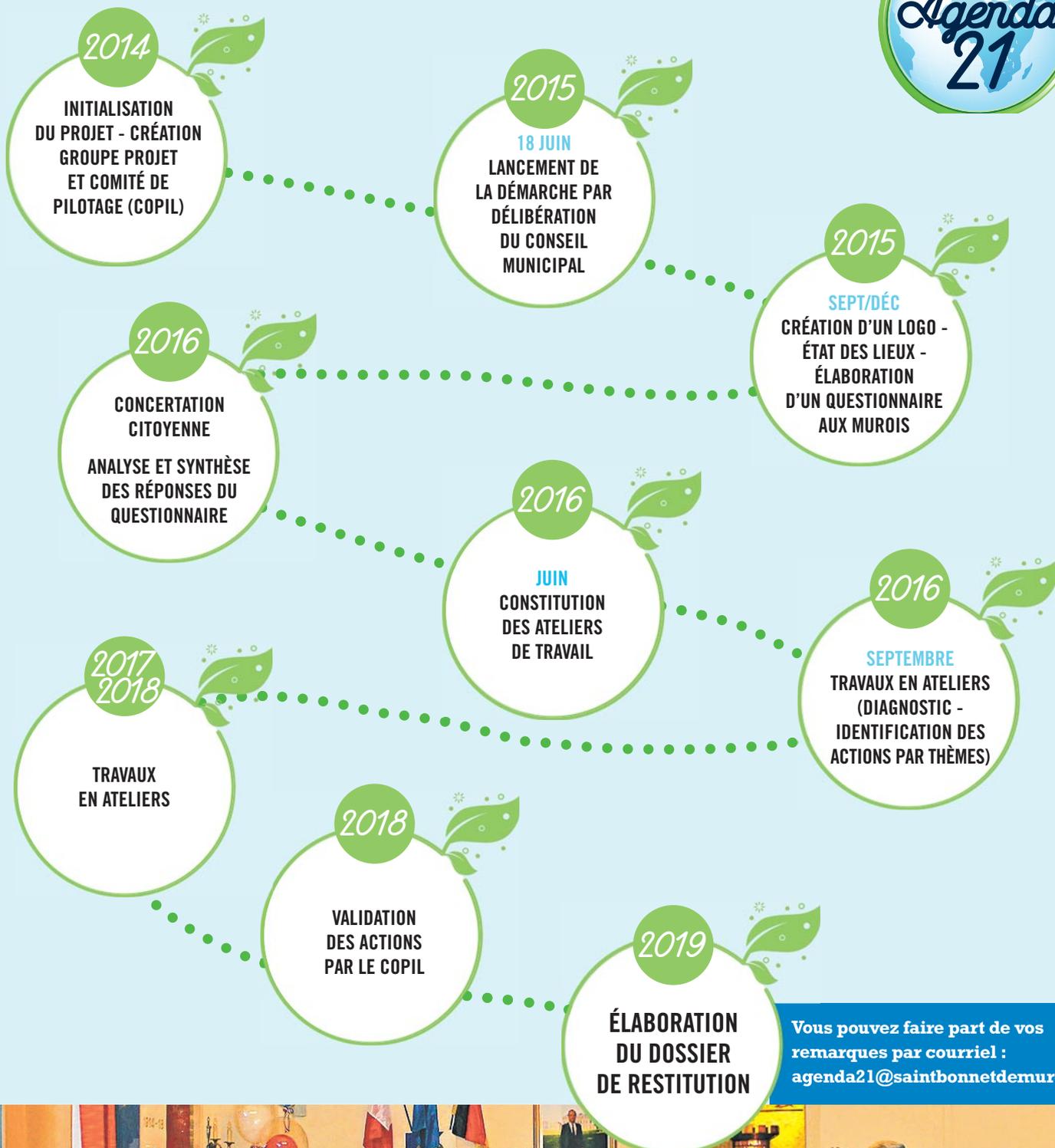


Enjeu n°5
Favoriser un développement et une consommation responsables

CONSOMMATION - EMPLOI - DÉCHETS

- Maintenir et renforcer les commerces de proximité en centre-ville en complémentarité de la zone commerciale
- Promouvoir une alimentation locale et responsable
- Optimiser les services de restauration dans les cantines scolaires
- Adopter des comportements éco-responsables dans les services municipaux
- Soutenir la création et le maintien de l'emploi au niveau local
- Améliorer le tri et la collecte des déchets
- Encourager et étendre le compostage
- Optimiser la gestion des déchets dans les services municipaux
- Accompagner les acteurs économiques locaux à la gestion de leurs déchets
- Lutter contre les dépôts sauvages
- Adapter le développement économique des zones commerciales et industrielles aux besoins de la commune
- Développer des jardins familiaux, partagés ou pédagogiques





Vous pouvez faire part de vos remarques par courriel : agenda21@saintbonnetdemure.com





Quand la musique envahit notre centre-ville

Malgré une météo difficile, rendez-vous était donné le vendredi 21 juin pour la traditionnelle Fête de la musique, organisée par la Municipalité. Petit tour d'horizon de la soirée en clichés.

Carrion Feeders, Trauma, Hysteresis, Last Addiction, Strivers (metal et rock), Green Fish, Eresi, Top Gones, Super Creeps, Le Petit K'L'Son (variété et pop rock) ont tenu le haut de l'affiche de cette édition 2019. Ils ont animé la scène musicale de la Charpenterie (solution de repli) pour le plus grand plaisir des Murois, venus en nombre. |





Chat Perché joue sa comédie musicale



En avril dernier, les élèves de l'élémentaire ont interprété "Le Chat fait sa comédie", sur la scène de l'Odyssée de Pusignan. Leur spectacle musical a mis en scène Lili, une petite fille téméraire, qui part dans la forêt jouxtant son village pour prouver à ses amis que la sorcière, dont parlent leurs parents, n'existe pas. Malheureusement, elle se trompe. Courageuse et aidée par son nouvel ami le dragon, elle arrivera à

échapper à la sorcière ! Cette histoire découpée en tableaux, répartis entre les classes, a laissé place à une création artistique complète de 6 mois : travail d'écriture, chants, danses et fabrication des décors. Le spectacle était exceptionnel et les parents ont apprécié la prestation de leurs enfants. Félicitations aux jeunes artistes, enseignants et professionnels qui les ont accompagnés !

Un service optimisé

À partir de la rentrée de septembre, les activités périscolaires de l'élémentaire et l'accueil de loisirs, Mômes en Jeu, seront gérés par la Fédération Léo Lagrange Centre-Est. Cette association gère déjà le multi-accueil La Câlinerie depuis de nombreuses années, avec professionnalisme. La Mairie reste l'interlocuteur privilégié des parents pour tout ce qui relève des inscriptions et de la facturation. Cette délégation de service, après consultation publique, a pour but de répondre au mieux aux besoins des familles. |



Une implication dans la vie locale



8 Murois ont participé au chantier jeunes organisé conjointement par le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) et

la Maison Pour Tous (MPT), durant une semaine. Des travaux de peinture ont été réalisés au groupe scolaire Chat Perché, en lien avec les services techniques communaux.

Cette démarche a pour objectif de valoriser le travail des adolescents et leur permet de financer une partie de leur projet (BAFA, permis de conduire...). |

L'art de faire la Grande Lessive



éphémère dans le parc de l'Hôtel de ville, s'offrant ainsi au regard des Murois.

"De la couleur et de l'art participatif !", tel était le mot d'ordre de l'édition de mars 2019. Les enfants des 2 groupes scolaires ont laissé libre cours à leur imagination et à leur talent ! La Grande Lessive permet, en effet, d'expérimenter, de créer... Les œuvres sont ensuite réunies pour une exposition

Des activités pour tous les goûts au PEJ

En cette fin d'année scolaire, l'heure est au bilan au Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) ! Un constat s'impose : les animateurs du périscolaire et de Mômes en Jeu ont multiplié les activités et sorties. Priorité a été donnée à la découverte et aux échanges afin que chaque enfant puisse s'épanouir. Diaporama des temps forts...





Moustique tigre : luttons contre son installation

Originare d'Asie du sud-est, le moustique tigre est l'une des espèces les plus invasives au monde. L'Entente Interdépartementale de Démoustication (EID) Auvergne Rhône-Alpes, établissement public chargé de lutter contre sa prolifération, a constaté sa présence dans 34 communes du Rhône en 2018 (17 en 2017).

Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos. **C'est donc à chaque citoyen d'agir en supprimant tous les points d'eau stagnante dans son jardin, sur sa terrasse ou son balcon.**

La commune a adopté une délibération en octobre 2018 afin d'intégrer l'arrêté départemental de démoustication.

Des actions de prévention avec l'EID ont été entreprises : une exposition à l'accueil de la Mairie de mai à juin et la tenue d'une réunion publique le 6 juin dernier, à la Charpenterie, avec des réponses concrètes aux interrogations des Murois pour lutter efficacement contre la prolifération du moustique tigre. |

Contact :

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

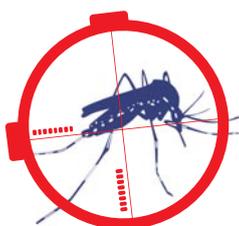
www.eid-rhonealpes.com

www.vigilance-moustiques.com

Pour signaler la présence de moustiques tigres :

www.signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Les bons gestes à adopter ▶



Pour lutter contre ce moustique, il est nécessaire de limiter ses lieux de ponte et de repos.

Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse qui peuvent servir de récipient.	Vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux.	Remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable mouillé.

Je couvre, je jette, je vide
tous les récipients pouvant contenir de l'eau

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières...).	Entretien le jardin : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.	Couvrir toutes les réserves d'eau à l'aide d'une moustiquaire.

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement.

ars
Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Quid du moustique tigre ?

Il est particulièrement agressif et se distingue par sa coloration noire et blanche. Ce moustique est présent de mai à octobre (avec des pics en août et septembre) et pique le jour et la nuit. Il est plutôt urbain (il prolifère en ville et dans les quartiers résidentiels) et terriblement casanier (durant sa vie, il ne se déplace jamais plus de 100 à 150 mètres : le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous). Il peut transmettre la dengue, le chikungunya et le zika uniquement lorsqu'il est porteur de ces virus.

Priorité à la préservation de notre cadre de vie



Les 5 panneaux publicitaires installés en toute illégalité, depuis plus de 5 ans, à proximité de la zone commerciale du Chanay (entrée de ville Ouest) ont été démontés en avril dernier. En effet, la Municipalité, à force de persévérance et de ténacité, a obtenu gain de cause après des années de procédures administratives et pénales avec le retrait de ces panneaux source de pollution visuelle.

Pour rappel, le code de l'Environnement précise que les préenseignes et publicités commerciales scellées au sol sont interdites hors agglomération et dans les agglomérations de moins de 10 000 habitants ne faisant pas partie d'une unité urbaine de plus de 100 000 habitants. La Municipalité se voit donc confortée dans sa volonté de maintenir la réglementation en la matière et dans sa politique d'amélioration du cadre de vie. Dans cette optique, elle va poursuivre l'harmonisation des publicités, pré-enseignes et enseignes sur son territoire d'ici la fin de l'année. Cela se traduira par l'adoption d'un nouveau règlement local de publicité (RLP). |

Déclarez vos absences !

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, pensez à signaler votre absence à la police municipale. Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV), les policiers municipaux effectuent des visites de contrôle de votre domicile pendant vos congés. Inscription au poste de police municipale du lundi au vendredi de 10h à 17h ou sur rendez-vous. |

Contact : 04 78 40 96 14

policemunicipaleSBM@wanadoo.fr



Les cérémonies

À venir...

- **Dimanche 25 août à 10h**, cérémonie du Souvenir des victimes des combats du 28 août 1944, monument aux morts de la Résistance (RD 306).
- **Samedi 14 septembre à 11h30**, cérémonie et dépôt de gerbe au Mémorial National des Vétérans des Essais Nucléaires, parc du Château.

...Et passées

- **Le 28 avril**, commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, salle Ferlet.
- **Le 8 mai**, cérémonie de l'Armistice de 1945 au monument aux morts du parc du Château.
- **Le 19 mai**, commémoration de la Journée de la résistance au monument aux morts de la RD 306.
- **Le 18 juin**, célébration de l'Appel du Général de Gaulle, au monument aux morts du parc du Château. |



Pose de la 1^{ère} pierre

Le 26 juin dernier, Monsieur le Maire, en sa qualité de Président du SIVOM l'Accueil, a posé la 1^{ère} pierre du futur EHPAD l'Accueil, en présence de M. Christophe Guilloteau, Président du Conseil départemental du Rhône. Ce nouvel équipement moderne de 4680m², porté par le groupe ACPPA et l'Opac du Rhône, va garantir dans les meilleures conditions, l'hébergement de nos personnes âgées sur notre territoire communautaire.



Des rendez-vous sous le parasol à la médiathèque

À découvrir, l'agenda estival de la médiathèque intercommunale :

- **Lundi 8 juillet de 9h30 à 11h30** : ateliers jeux vidéo. Sur inscription, places limitées. À partir de 10 ans.
- **Lundi 8 juillet de 13h30 à 15h30** : ateliers jeux de société. Sur inscription, places limitées. À partir de 8 ans.
- **Les mercredis 10, 17 et 24 juillet à 10h** : Histoires sous le parasol. Les bibliothécaires invitent les enfants de tous âges et leurs parents à venir écouter des histoires sous les parasols, installés dans l'herbe devant la médiathèque. Entrée libre.
- **Nouveauté** : la médiathèque vous propose de donner une seconde vie



à vos guides de voyage ! Si vous avez acheté un guide de moins de 2 ans, faites-en profiter d'autres voyageurs après vos vacances. |



LES HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Du lundi 15 juillet jusqu'au samedi 24 août inclus :

- Lundi : 16h-19h
- Mercredi : 10h-13h / 16h-19h
- Vendredi : 9h30-13h
- Fermeture le samedi.
- Fermeture annuelle du lundi 29 juillet au samedi 17 août inclus.
- Réouverture aux horaires d'été le lundi 19 août.
- Réouverture aux horaires habituels le lundi 26 août.

Tél. 04 78 40 75 82
biblio1murois@simurois.fr
www.simurois.fr

Votre été à la piscine

La piscine intercommunale se met à l'heure d'été :

- Les cours d'aquabike ont lieu **les lundis et mercredis à 18h30**. Inscriptions à l'accueil de la piscine.
- L'été de l'hygiène à la piscine : devenez un baigneur modèle **du 6 juillet au 1^{er} septembre** (distribution de dosettes de shampoing/douche).

LES HORAIRES D'ÉTÉ DE LA PISCINE :

- Du samedi 6 juillet jusqu'au dimanche 1^{er} septembre inclus :
- Du lundi au samedi : 10h-19h30
- Dimanches et jours fériés : 13h30-19h30



RENTRÉE 2019/2020 : INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

(Aquafitness, bébés nageurs, jardin aquatique, Peur de l'eau, aquabike, aquabody et aqualegs) :

Du lundi 2 au vendredi 6 septembre, de 13h à 19h (Le 1^{er} jour est réservé aux Murois et Laurentinois. Les inscriptions continueront au-delà de ces dates dans la limite des places disponibles).

Démarrage de toutes les activités le lundi 16 septembre.

La plaquette 2019-2020 sera à votre disposition fin juillet à l'accueil de la piscine, de la Mairie ou sur www.simurois.fr
Tél. 04 72 48 63 46





La voie de l'Europe

Comme traditionnellement, Monsieur le Maire s'est rendu à Hungen, en mai dernier, pour célébrer la Semaine de l'Europe avec nos amis de Hungen. La délégation muroise était composée d'élus, de membres du comité de jumelage murois (dont sa présidente, Hélène Branche) et d'associations muroises.

À noter, cette année, une délégation russe était aussi invitée par la Municipalité de Hungen. Un programme riche de visites et d'échanges attendait les participants.

Dans son intervention prononcée lors de l'ouverture de la Fête de l'Europe, Monsieur le Maire s'est félicité de la belle amitié qui unit Hungen et Saint Bonnet de Mure depuis 30 ans : « À travers notre



jumelage, nous cultivons l'Union européenne. Je me réjouis donc de cet esprit d'ouverture que nous partageons tous. Continuons à tracer la voie de l'Europe et de ses valeurs fédératrices. Elles sont

les garantes d'une paix durable sur notre continent et elles offrent également un potentiel d'opportunités sur le plan économique ou culturel, pour l'ensemble des citoyens et notamment notre jeunesse ». |

La Semaine du handicap en bilan



Contes pour les grandes sections maternelles



Parcours fauteuil pour les CE2



Cecifoot pour les CM1

Pour cette édition 2019, diverses animations attendaient les élèves de l'élémentaire et des grandes sections de la maternelle de Chat Perché et Vercors. Au programme, contes sur le thème de la différence pour les plus petits avec les conteuses de la médiathèque intercommunale ; activités autour des déficiences visuelles (apprentissage de la lecture en braille, parcours avec des cannes blanches et les yeux bandés) pour les

CP ; intervention de la ligue du Rhône Handisport sur la déficience auditive (initiation à la langue des signes) pour les CE1 ; parcours en fauteuil pour les CE2 et fauteuil rugby pour les CM2 par le comité du Rhône Handisport ; cécifoot avec 2 intervenants de l'A.S. Villeurbanne pour les CM1. Les enfants ont témoigné un grand intérêt pour cette semaine de sensibilisation au handicap, initiée par le Pôle Enfance Jeunesse (PEJ). |

Run In 2 Mure

RUNIN
2 Mure

Les amateurs de course à pied ont rendez-vous le dimanche

15 septembre pour la 5^e édition de cette course solidaire, organisée par la Foulée Muroise.

Elle traverse Saint Laurent de Mure, Saint Bonnet de Mure et Genas sur 5,5 km, 10 km et 21,1 km et est également ouverte aux athlètes handisport. |

Contact : www.ri2m.com

L'heure de la retraite a sonné...

...en juin dernier, pour Joëlle Mazerin, psychologue scolaire et Hervé Sourzac, directeur de l'école élémentaire du Vercors. À l'invitation de la Municipalité, ils ont fêté leur départ à la retraite, en toute convivialité, entourés de collègues enseignants, d'agents communaux et d'élus. Monsieur le Maire les a félicités pour leur carrière et leur investissement au service des enfants. |





Mobilisés pour le nettoyage de printemps



Plus de 90 Murois ont répondu présent pour cette journée éco-citoyenne, organisée début avril par la Municipalité en lien avec le SMND. Armés de gants et de sacs, ils ont ramassé 12 m³ de déchets et 10 m³ d'encombrants sur différents secteurs de la commune. Cette année encore, les enfants des écoles Chat Perché et Vercors ont également participé à la Journée de l'environnement.nette. Un bon moyen pour sensibiliser les jeunes générations à la préservation de notre cadre de vie.

La Municipalité tient à remercier tous les participants et plus particulièrement l'association de chasse de Saint Bonnet de Mure pour son efficacité et son soutien. |



🌿🌿🌿 ÉTANG

La Groa fait peau neuve

Au mois de juin, la commune a lancé une opération de nettoyage de l'étang afin de débarrasser de la jacinthe d'eau. En effet, cette plante aquatique envahissante, communément appelée jussie, conduit à l'asphyxie des plans d'eau et à la diminution de la diversité de la flore aquatique.



🌿🌿🌿 AMÉNAGEMENT URBAIN

Une note esthétique et moderne

L'espace à l'angle de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue Charles Plagniard (en centre-ville) a connu un nouvel aménagement en mars dernier. Sa mise en valeur, une base de minéral (de l'ardoise noire)



agrémentée de plantes basses vivaces, d'oliviers et de magnolias plantés dans 3 gros pots de couleur rouge, a été réalisée par le service municipal des espaces verts.

🌿🌿🌿 PRÉSERVATION DE LA FAUNE

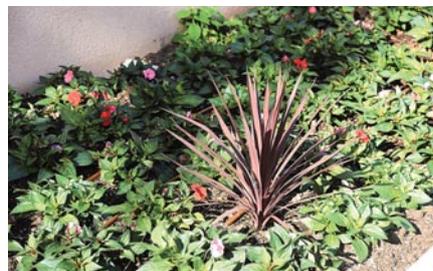
Des abris pour les oiseaux

Après les 2 groupes scolaires, des nichoirs ont été installés dans le parc du Château, notamment sur la souche du séquoia abattu. Cette action en faveur de la protection des oiseaux et de la conservation de la nature a été menée conjointement par les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME), les élus référents et les espaces verts communaux.



🌿🌿🌿 FLEURISSEMENT

Embellissement de la commune



Un nouveau plan de fleurissement pour les massifs a été adopté par la commune. Il est composé en grande partie de sunpatiens, une plante facile de culture (reconnue pour ses capacités d'adaptation en milieu ombragé, ensoleillé et résistante à la sécheresse), colorée et qui fleurit abondamment de mai à octobre. À noter, le service municipal des espaces verts met en place des réseaux d'arrosage automatique pour mieux préserver les ressources en eau.

La place André Bonin réaménagée

La conception d'un espace public est pensée, entre autres, en fonction de son appropriation à venir par les usagers. C'est dans cet esprit que la Municipalité a effectué le réaménagement de la place André Bonin. Elle souhaite, en effet, rendre cette place plus conviviale et optimiser son entretien.

Au programme, la plantation de nouveaux végétaux (des graminées, vivaces et arbustes : un magnolia, 2 oliviers et un paulownia), la création de massifs floraux surélevés (avec un système d'arrosage goutte-à-goutte) et la pose d'un paillage sous forme d'ardoise.

De plus, les bacs des jardins potagers en carrés ont été changés. De taille plus importante, ils s'inscrivent dans le cadre du jardin potager participatif porté par l'Agenda 21 et ouvert à tous. Alors n'hésitez pas à ramasser et à arroser les différents légumes de saison.





Notre commune, un territoire solidaire pour tous



Vous recherchez un logement dans le parc public ?

À qui vous adresser ?

- Les bailleurs sociaux :

Pour faire une demande de logement social, vous devez déposer une demande unique à l'aide du formulaire cerfa N°14069*03 disponible auprès d'un bailleur social, d'une mairie ou faire une demande en ligne sur www.demande-logement-social.gouv.fr

Vous serez inscrit sur un fichier commun à tous les bailleurs sociaux.

Par ailleurs, une photocopie de votre demande de logement et de votre numéro unique peut être déposée au service social de la Mairie afin de vous inscrire dans son fichier logement et pouvoir bénéficier d'une éventuelle proposition si la Mairie est réservataire.

- Action Logement (le 1% patronal) :

Si vous ou votre conjoint travaillez dans une entreprise de plus de 10 salariés (y compris en intérim), vous pouvez demander à votre employeur s'il cotise au 1% logement. Action Logement peut dans ce cas proposer votre candidature aux bailleurs sociaux, sous conditions de critères. |



Priorité à nos seniors

La navette muroise évolue

À partir du 1^{er} septembre, elle devient un transport à la demande (TAD). La Municipalité fait le choix de cette nouvelle solution de mobilité plus en adéquation avec la fréquentation. **Vous pourrez toujours vous déplacer les mardis après-midi et jeudis matin** (les arrêts de bus restant inchangés). Pour cela, il vous suffira de **réserver vos trajets la veille avant midi auprès de la société Berthelet : 04 78 90 36 46.**

La Semaine bleue : focus sur le logement



Pour cette édition 2019, le CCAS met en place un atelier pédagogique et ludique "Mon logement et moi", en lien avec SOLIHA (association d'aide au logement partenaire de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais - CCEL). Il se déroulera **le lundi 7 octobre, de 9h30 à 11h30, salle Ferlet.** Groupe d'environ 10 à 15 personnes maximum.

Inscriptions auprès de SOLIHA : 04 37 28 70 20.

Une assistance à domicile

La téléalarme / téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), elles peuvent contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en appuyant sur un médaillon ou une montre portés en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne. Pour bénéficier de ce dispositif, il convient de souscrire un abonnement auprès d'un organisme qui propose l'installation d'une téléassistance (structures associatives ou sociétés privées). À savoir, l'Entraide Muroise dispose d'un partenariat avec l'association Alerte. |

Contact : permanence de l'Entraide Muroise les vendredis de 10h à 11h30, salle des Acacias, place Ferlet.

Tél. 04 78 40 99 13

F. Cluzel, vice-présidente : 04 78 40 84 68 - 06 72 07 48 10

Pour le service administratif :

M-L. Melot : 04 78 40 47 59 - 06 32 16 12 95



Cap sur l'emploi

Bilan positif pour le 1^{er} Forum de l'emploi, organisé en avril dernier par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec l'agence Pôle emploi de Saint-Priest et la mission locale de Meyzieu. En effet, la Municipalité et les entreprises sont satisfaites de l'organisation et des candidatures reçues. Au total, 44 personnes en recherche d'emploi se sont présentées et les entreprises participantes ont reçu de 1 à 10 personnes en moyenne.

Le CCAS tient à remercier les sociétés présentes qui ont bien voulu l'accompagner dans cette action liée à l'emploi : AIVAD, Intermarché, G5 formation, Marie Blachère, Proman, Restalliance, RTS Chapuis. |



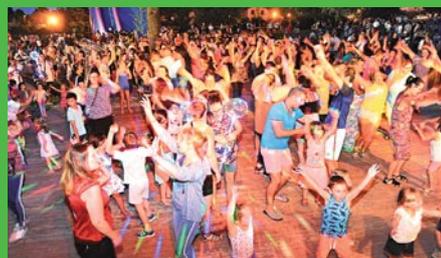


Agenda

📅 Samedi 13 juillet à 21h Mairie - Soirée du 13 juillet

La Municipalité vous convie à partir de 21h dans le parc de l'Hôtel de ville pour une grande soirée festive. Au programme, bal populaire animé par Pascal Ettori et feu d'artifice aux environs de 22h45.

Pour rappel, l'usage de pétards, fusées ou feux d'artifice est réglementé par arrêté municipal sur une partie de la voie publique.



📅 Samedi 28 septembre à 20h30 Mairie - Saison culturelle 2019

"Les années 80" - Spectacle musical
Plongez dans l'univers des "tubes" indémontables qui ont marqué les années 80, avec Jess et ses danseurs. Une soirée aux rythmes des chansons que vous avez tant aimées...
Charpenterie - Tarif : 5 euros.

Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 2 au 25 septembre ou sur place en fonction des places disponibles.

Contact : 04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

📅 Samedi 5 octobre Mairie - Balade du Goût

4^e édition, de 10h à 13h30, avec des commerçants du centre-ville et de nombreuses animations.



Renseignements : 04 78 40 95 55 -
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

📅 Samedi 5 octobre à 20h30 Mairie - Saison culturelle 2019 "Calle Alegria" - Concert



© Antoine Oureuil

1^{ère} partie : Tracy De Sá
Pop, groove et électro... La musique de Calle Alegria se veut avant tout actuelle, puissante et communicative.

Halle des sports n°1 - Tarif : 5 euros.
Ouverture de la billetterie à Mure Info Citoyen, en Mairie, du 4 septembre au 3 octobre ou sur place en fonction des places disponibles.
Contact : 04 78 40 95 55
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Mairie

Les Concerts du kiosque

Le kiosque du centre-ville (place Ferlet) s'anime de 20h à 22h les vendredis :

- 5 juillet : Magic Fantasia (chansons d'hier et d'aujourd'hui)
- 23 août : Vibrasound / Zeuilluv'song (rock alternatif et blues rock)
- 20 septembre : Strivers / Trauma (metal)

Concerts gratuits.

Contact : 04 78 40 95 55 (Accueil de la Mairie)



LES RENDEZ-VOUS DU MUSÉE DE LA PHOTOGRAPHIE

• Exposition "60^e anniversaire du Nikon F"

Cette exposition unique, soutenue par Nikon Europe / France, présente de nombreux appareils et des tirages d'époque, illustrant la construction et l'histoire du "Nikon F". Visible jusqu'au 9 septembre, les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 18h.



• 3^e édition de la Foire à la photo

Nombreux stands et des animations pour les collectionneurs et amateurs.

Bar et restauration sur place.

Entrée gratuite pour les visiteurs.

Samedi 7 et dimanche 8 septembre, de 8h à 18h, cour de la Ferme.



• Le Mois de la photo

Des visites guidées pour les groupes et votre photographie en tenue d'époque. Accueil du public le samedi 21 septembre, de 10h à 18h.

Musée de la photographie, cour de la Ferme (à proximité de l'Hôtel de ville).

Contact : 06 07 51 46 65
contact@lamaisonphoto.fr
www.lamaisonphoto.fr